

# ARBITRAGE

## Défraiement des Arbitres

- de 6h de vacation	AA 15€	AP 25€
+ de 6h de vacation	AA 30€	AP 50€
+ de 12h de vacation	AA 40€	AP 75€

AA : Arbitre Accesseur AP : Arbitre Principal

## Arbitrage dans son organisation

Les organisations ont le droit de prendre leurs propres arbitres pour leurs épreuves. En conséquence, elles ne payeront pas les coûts d'arbitrage et les arbitres ne toucheront ni indemnité ni remboursement des frais kilométriques.

## Bonus d'arbitrage

Bonus pour les clubs pourvoyeurs d'arbitres

## TARIFS DE REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LA SAISON 2025

### 1. DEPLACEMENT :

#### TRAIN :

Remboursement du billet SNCF 2ème Classe

#### VOITURE :

Remboursement de 0.35 € du kilomètre, sauf pour celles ou ceux qui feront le choix de faire don de leurs frais à l'association, le tarif appliqué sera celui publié en 2025 par le Ministère des Finances pour la réduction d'impôts sur les revenus de 2024.

Co-voiturage : 0,40€

### 2. RESTAURATION :

22 € par repas et par personne – France entière hors Paris Intra Muros  
30 € par repas et par personne – Paris Intra Muros

### 3. HEBERGEMENT

75 € Nuit et petit-déjeuner compris (si possible deux par chambre)  
France entière hors Paris Intra Muros  
130 € Nuit et petit-déjeuner compris (si possible deux par chambre)  
Paris Intra Muros

Les remboursements ne se font que sur présentation de justificatifs.

### 4. MODALITÉS DES REMBOURSEMENTS :

#### - Voiture :

En produisant une fiche de remboursement Frais de déplacement fournie par la Ligue  
Le ou les tickets de péages devront être présentés en original

#### - Restauration et Hébergement :

En produisant une fiche de remboursement Frais Hébergement - Resto - Divers  
fournie par la Ligue  
En joignant à cette fiche la ou les facture(s) en original